



## DOSSIER

### En route vers la gestion différenciée des espaces verts

P. 6



Inauguration  
du centre-bourg  
Samedi 15 décembre

P. 10



Voeux du Maire  
Jeudi 10 janvier

P. 11



Echos de scène  
Comédie musicale  
Samedi 19 janvier

P. 11

# 3 questions à...

**Rémy NICOLEAU**

Maire de Saint Etienne de Montluc



## 1 Où en sommes-nous de la réflexion sur le nouveau plan local d'urbanisme ?

Le 8 novembre dernier, le conseil communautaire d'Estuaire et Sillon a approuvé et arrêté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) partiel des communes de Cordemais, le Temple de Bretagne et Saint Etienne de Montluc.

Ce nouveau règlement va entrer dans sa phase de validation : après des remarques éventuelles des Personnes Publiques Associées, la population pourra également, dans le délai de l'enquête publique, apporter ses observations.

Ce document d'urbanisme, avec un même règlement, respecte les spécificités de nos trois communes.

## 2 Quels sont les objectifs généraux poursuivis pour la commune de St Etienne de Montluc ?

Saint Etienne de Montluc assumera son rôle de pôle structurant du territoire. L'habitat y sera plus dense, c'est pourquoi, nous devons, dans un parcours résidentiel, diversifier l'offre de logement pour les jeunes ménages, les seniors, les personnes en difficulté. Nous devons, également, anticiper les services, les équipements publics, pour que le cadre de vie de notre commune soit préservé. C'est cette alchimie qu'il faut réussir.

Il est nécessaire de réduire notre consommation d'espace naturel et agricole, en densifiant l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

Nous devons répondre aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale.

Des Orientations d'Aménagement et de Programmation seront créées pour garantir aux riverains et aux nouveaux habitants un développement cohérent et sécurisé des éventuelles futures zones à bâtir.

## 3 Quels sont les équilibres à respecter en matière d'aménagement pour ce nouveau PLUi ?

Notre commune doit être attractive et dynamique mais son socle naturel et paysager doit être préservé. Cette attractivité passe par le développement économique, la création d'entreprises et le commerce, l'offre d'équipements publics, d'espaces culturels et touristiques de qualité et adaptés, un schéma de mobilités diversifié et sensible aux déplacements doux. Saint Etienne de Montluc gardera son âme et son caractère rural à proximité de la métropole nantaise.

Chacune et chacun d'entre nous doit s'approprier l'espace de ce futur territoire dans le respect des règles et du « bien vivre » ensemble.

Pour cette fin d'année, je vous souhaite de joyeuses fêtes !

## Sommaire

3 Au quotidien  
5 Expression des élus  
5 Etat civil  
5 A votre service

6 Dossier  
En route vers la gestion différenciée des espaces verts  
10 A vos agendas  
12 Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : [www.st-etienne-montluc.net](http://www.st-etienne-montluc.net)

# Point travaux

## 1 Réception des travaux du centre-bourg

Les travaux du centre-bourg sont désormais terminés. Les Stéphanois peuvent circuler normalement dans le centre-bourg dans des conditions plus sécuritaires avec une zone limitée à 20 km/heure.

L'installation du mobilier urbain et les plantations seront finalisés début 2019. Une réflexion est engagée sur l'installation de toilettes publiques auto-nettoyantes, inscrit au budget 2019.



## 2 Le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal partiel

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel est un document unique d'urbanisme pour les communes de Saint Etienne de Montluc, Cordemais et le Temple de Bretagne. Il établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Ainsi, il régit le lieu, l'objet et la manière de construire.



Le P.L.U.I partiel représente l'ambition des 3 communes en matière de développement et d'aménagement de son territoire pour les 10 ans à venir.

Celui-ci est constitué d'un rapport de présentation, règlement écrit et graphique (zonage), des orientations d'aménagement et de programmation et d'annexes.

Le document a été arrêté le 8 novembre dernier par le conseil communautaire d'Estuaire et Sillon. Le document est mis à disposition du public en version papier et numérique en Mairie principale. L'enquête publique se déroulera au printemps 2019. Celle-ci a pour objet d'assurer l'information du public sur l'ensemble des documents du PLU et de recueillir les observations et propositions du public.

## 3 Entretien des voiries

Dans le cadre de son plan annuel d'entretien et de maintenance de la voirie, la société *Eiffage* réalise des travaux de réfection des voies, de reprises d'enrobée ou de trottoirs sur la commune. Ces travaux



Photo de l'avenue de Champagne

concernent une partie de l'avenue de Champagne, à la Rouillonnais, l'autre partie sera réalisée au 1er semestre 2019 mais aussi la Boiselaïs, les Avineaux, le chemin de la Garotine, la place Foch, la rue de la Chézine.

## Brèves

### Appel à candidatures pour les jardins collectifs du Pré Petit

Le futur parc du Pré Petit accueillera à partir du printemps 2019 un vaste espace dédié au jardinage collectif, afin de permettre à ceux qui n'ont pas de jardin d'avoir un espace où planter et cultiver des plantations, des légumes... le tout dans une ambiance conviviale et de partage.

Sur cet espace, la municipalité souhaite donner aux futurs jardiniers la possibilité de concevoir leur propre projet collectif via la démarche participative. Des ateliers auront lieu en février 2019 afin de déterminer ensemble, futurs jardiniers et municipalité, les grandes lignes de ce projet, pour mettre en place un espace de jardinage durable, écoresponsable et convivial.



Vous souhaitez prendre part à ce projet, participer aux ateliers de réflexion et bénéficier d'un espace de jardinage au Pré Petit à partir de l'été 2019 ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie !

Déposez votre candidature auprès de la mission Développement Durable par téléphone au 02 40 86 80 26 ou par email à l'adresse [developpementdurable@st-etienne-montluc.net](mailto:developpementdurable@st-etienne-montluc.net)  
Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2019

## Infos municipales



### Fermeture de la Bibliothèque municipale

La Bibliothèque municipale sera fermée du 26 décembre 2018 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'équipe sera heureuse de vous retrouver dès le 2 janvier à partir de 10 h.

### Fermeture de la Mairie

En raison des jours fériés, la Mairie sera fermée le mardi 25 décembre et le mardi 1<sup>er</sup> janvier.

### Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent désormais se faire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.



Ainsi, pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Inscription en Mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Pièces à fournir : une carte d'identité ou passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Contact : Service Administration Générale  
02 40 86 80 26

### Conseil municipal

Une séance ouverte au public aura lieu le **jeudi 6 décembre**, à 20 h 30, salle du Conseil.

### Appel à candidatures : Exposez vos talents

Vous avez des talents artistiques et vous souhaitez exposer quelques-unes de vos créations ? Pour vous porter candidat, à la 5<sup>e</sup> édition d'*Exposez vos talents*, contactez le service Communication-Culture avant le **30 janvier 2019**. Cette exposition réservée aux amateurs se déroulera les 2 et 3 mars à la salle des Loisirs.



Contact : service Communication-Culture  
02 40 86 96 95 / [communication@st-etienne-montluc.net](mailto:communication@st-etienne-montluc.net)

### Inscriptions rentrée scolaire 2019

Pensez à inscrire vos enfants dès que possible pour la rentrée 2019. Les inscriptions à l'école publique de la Guerche se font en Mairie, auprès du service des Affaires scolaires. Prévoyez votre livret de famille et un justificatif de domicile

Contacts :  
Mairie : 02 40 86 85 54  
École privée Sainte Marie : 02 40 86 81 61

### Mise en place d'ateliers numériques sur la commune

Du 14 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2019, le CLIC *Au fil de l'âge* proposera des ateliers numériques réservés au plus de 60 ans pour s'approprier le fonctionnement d'une tablette numérique. Les personnes inscrites suivront ensuite 10 séances d'ateliers. Prêt de tablettes sur place. Tarif : 10 € par personne pour l'ensemble de la formation. Inscription à partir du 10 décembre auprès du CCAS de Saint Etienne de Montluc (places limitées).



Contact : CCAS de Saint Etienne de Montluc  
02 40 86 99 17

## Infos communautaires

### Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **jeudi 20 décembre à 19 h 30, salle Polyvalente à Bouée.**

### Permanences du CAUE 44

Le CAUE 44 vous reçoit sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos projets de construction, d'agrandissement ou de réhabilitation de votre logement. Quatre créneaux horaires sont proposés chaque mois à 9 h 30, 10 h 15, 11 h et 11 h 45. Les prochaines dates de permanences sont les suivantes :



- Saint Etienne de Montluc : 9 janvier, 13 mars, 15 mai, 10 juillet, 9 octobre
- Savenay : 13 février, 10 avril, 12 juin, 11 septembre, 13 novembre

Contact : Communauté de communes Estuaire et Sillon  
02 40 56 81 03

### Reports de collecte

Les mardis 25 et 1<sup>er</sup> janvier étant fériés, les collectes s'effectueront donc les mercredi 26 décembre et 2 janvier.



Les heures de passage de l'équipe de collecte pouvant varier par rapport aux jours habituels, pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir.

## Infos pratiques

### Maîtrise de la végétation aux abords de la voie ferrée

À l'issue d'un diagnostic sur l'état de la végétation aux abords de la voie ferrée, SNCF Réseau réalise des travaux d'élagage/débroussaillage de nuit sur la commune du 3 au 14 décembre 2018. Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances occasionnées, la SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

### La Paroisse Saint Luc de Bretagne vous informe

Veillées de Noël - Lundi 24 décembre :

- à 21 h à Saint Etienne de Montluc
- à 19 h 30 au Temple de Bretagne
- à 19 h à Vigneux de Bretagne

Messe de Noël - Mardi 25 décembre :

- A 10 h 30 à Cordemais (messe pour toutes les communes)



La crèche sera installée dans l'église à partir du 8 décembre. Accueil et contact : du lundi au samedi, de 10 h à 12 h, au Presbytère, 28 rue Aristide Briand à Saint Etienne de Montluc.

Contact : 02 40 86 90 47 / [paroisse.st.luc@wanadoo.fr](mailto:paroisse.st.luc@wanadoo.fr)  
[www.saintlucdebretagne-nantes.ccf.fr](http://www.saintlucdebretagne-nantes.ccf.fr)

## Nouveau sur la commune

### Ici taxi

Nouveau service de taxi sur la commune, Florian BOURSERAU assure tous types de trajets, gares, aéroports, structures de soins...



Contact : 06 16 61 15 77 / [contact@icitaxi.fr](mailto:contact@icitaxi.fr)

Construisons l'avenir  
pour Saint Etienne de Montluc

ORGANISATION DU TEMPS DU MIDI POUR LA MATERNELLE  
DE L'ÉCOLE LA GUERCHE

Lors du conseil municipal du 17/10/2018 nous avons entériné le recrutement d'une coordinatrice de la vie scolaire et d'animateurs pour la pause méridienne, qui incombe à la Ville depuis la rentrée 2018, suite à la suppression des TAPS. Il est en effet positif de maintenir l'offre de service et l'organisation en place pour le groupe scolaire de la Guerche.

Toutefois, depuis de nombreuses années, des enfants de maternelle déjeunent encore tardivement (13h15), faute d'un agent supplémentaire présent sur le 1<sup>er</sup> service, ce qui permettrait de faire déjeuner l'ensemble des maternelles à un horaire raisonnable ; or, les nouveaux locaux permettraient d'accueillir ensemble tous les petits ; les parents ne sont pas satisfaits du fonctionnement actuel et il serait probablement utile que la municipalité s'engage dès à présent sur des modalités et un calendrier de mise en œuvre pour répondre à cette problématique.

Nous sommes également attentifs aux nouvelles conditions d'accueil des jeunes stéphanois par le centre de loisirs (mercredi après-midi pour l'instant), dans les locaux de l'école de la Guerche, même si cette offre semble répondre aux besoins des familles.



Cécile  
SANZ



Micheline  
CHARPENTIER



Pascal  
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont partout, dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans ce que nous mangeons ...

Les pesticides sont une tragédie pour la santé. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant.

Le tiers des oiseaux a disparu en 15 ans, la moitié des papillons en 20 ans, les abeilles et pollinisateurs meurent par milliards, les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies, les fleurs sauvages sont devenues rares.

Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive.

Rejoignez : [nouvelonsdescoquelicots.org](http://nouvelonsdescoquelicots.org) et RENDEZ-VOUS, À ST.ÉTIENNE, TOUS LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS pour exiger, ensemble, de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Vos commentaires / vos questions :  
[elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr](mailto:elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr)



Judith  
LERAY



Michel  
QUIRION

Etat Civil

BIENVENUE À...

- 8 oct Maxime HUBER
- 15 oct Gabriel GÉTIN
- 17 oct Benjamin ROUFINÉAU
- 20 oct Jean SEVESTRE
- 27 oct Mathis VIELLE
- 1<sup>er</sup> nov Faustine O'NEILL
- 5 nov Robin JOUAN DELATOUR



FÉLICITATIONS À...

- 8 sept Vivien GIRAUDET et Clémence NOIROT-COSSON



ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- 6 oct René COLAS  
78 ans
- 3 nov Marie LERAY,  
Veuve DOCEUL  
97 ans



NUMÉROS UTILES



Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h  
et de 16 h à 18 h 30  
Mercredi : 10 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h 30  
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30  
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes  
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils  
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)  
>> 02 40 65 98 78

Enseignement  
Ecole publique de la Guerche  
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)  
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire  
>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie  
>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social  
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)  
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi  
>> 02 40 56 80 85  
Mission locale  
>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2  
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi  
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence le 2<sup>e</sup> mercredi du mois  
aux Services Techniques  
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET  
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois  
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical  
>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

8 et 9 décembre : Mme MABIT  
>> 06 71 08 43 19

15 et 16 décembre : Mme GUIBERT  
>> 02 40 86 95 35

22 et 23 décembre : Mme RAUCOURT  
>> 06 01 01 22 72

25 décembre : Mme MABIT  
>> 06 71 08 43 19

29 et 30 décembre : Mme MABIT  
>> 06 71 08 43 19

1<sup>er</sup> janvier : Mme GUIBERT  
>> 02 40 86 95 35

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117  
Urgence médicale / 15  
Pharmacie de garde / 32 37  
Pompiers / 18  
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs  
• Complexe sportif de la guerche  
• Pharmacie (Super U)

Une ville durable

# Saint Etienne de Montluc en route vers la gestion différenciée de ses espaces verts

Dans une démarche de développement durable, la municipalité souhaite garantir le respect de l'environnement dans la conception et la gestion de chaque espace. Les espaces verts ont un lien direct avec l'environnement et la biodiversité, c'est pourquoi le plan d'actions de l'Agenda 21 communal prévoit de « mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts » (action 9), outil ayant pour but de favoriser un entretien plus durable.

## Vers une gestion plus durable de nos espaces verts

A l'aube de l'année 2019, plus que jamais, nous sommes tous concernés par la protection de l'environnement et de la biodiversité. Nous en dépendons pour vivre, et pourtant, nos activités tendent généralement à lui être défavorables : changement climatique, pollutions de l'air et de l'eau par les pesticides, destruction des habitats des espèces sauvages par l'urbanisation, diffusion d'espèces exotiques envahissantes dans la nature, érosion des sols... Combinées les unes aux autres, ces menaces impactent notre santé, notre mode de vie, et accélèrent la disparition des populations d'insectes, d'oiseaux, d'amphibiens et de petits mammifères de nos régions.



Pour que nos villes restent des lieux agréables à vivre pour tous, il est aujourd'hui essentiel de ré-accepter la nature en ville, car elle nous rend de nombreux services : santé publique, bien-être et lien social ; régulation de la température ; qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité ; commune plus verte. Nous pouvons repenser nos espaces urbains en ce sens et les espaces verts ont un véritable rôle à jouer : ils illustrent le savoir-faire des jardiniers et Saint Etienne de Montluc est reconnue pour son fleurissement de qualité, mais la gestion des espaces implique parfois de fortes consommations d'eau, d'énergie et peu d'espaces favorables à la biodiversité. La gestion différenciée, méthode dont le but est de trouver un équilibre entre la tradition horticole et le laisser-faire de la nature, est un moyen de réduire ces impacts (réduction des produits chimiques, des consommations d'eau et d'énergie et augmentation des espaces gérés de façon favorable à la biodiversité).

## Petit historique de la gestion différenciée des espaces verts

Des années 50 aux années 80, les espaces verts de nos villes ont des fonctions ornementales et récréatives, et sont entretenus de manière intensive grâce à de nouveaux moyens techniques (mécanisation, traitements chimiques...). Ces espaces deviennent indissociables des notions de propreté et de nettoyage. Il n'y a alors pas de place pour l'expression de la nature en ville.

Dans les années 80-90, cependant, les prises de conscience environnementales apparaissent en Europe en réaction au « tout béton » des villes. On questionne les pratiques de gestion des espaces verts dans un objectif de Développement Durable.



## Les objectifs de la gestion différenciée

### Un atout pour la biodiversité

Les espaces verts doivent être aussi des lieux d'accueil de la nature et leur gestion doit avoir un impact positif pour l'environnement et la biodiversité

### Une ville plus verte et plus saine

La gestion différenciée améliore le cadre de vie en apportant des paysages plus diversifiés en ville ; elle permet aussi de valoriser les bienfaits de la nature pour notre santé

### Un entretien plus économique

Avec l'arrivée d'un nouvel espace vert d'ampleur, le Pré Petit, la gestion différenciée doit permettre de réorganiser le temps et les moyens sur les espaces verts ; c'est aussi un moyen d'économiser la ressource en eau, les carburants, les intrants chimiques...



### La gestion différenciée, c'est quoi ?

La gestion différenciée, c'est l'entretien planifié d'un espace en fonction de son utilisation par le public et de ses caractéristiques environnementales, selon le principe d'entretenir « autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ». Contrairement à une gestion classique, on n'appliquera donc pas un entretien uniforme à tous les espaces. Il ne s'agit pas de délaisser la gestion, mais bien de l'adapter aux besoins réels du public, en adéquation avec les objectifs de l'Agenda 21.

La gestion différenciée est arrivée en France dans les années 90, d'abord dans des grandes villes comme Rennes, et se déploie maintenant dans de nombreuses communes.

### Le démarrage du projet à Saint Etienne de Montluc

Avant de mettre en place tout changement, un diagnostic des espaces verts stéphanois a été réalisé afin d'avoir une parfaite connaissance du patrimoine communal. Ce diagnostic est à la fois quantitatif (superficies, diversité biologique, tâches d'entretien, consommations d'eau et de fertilisants, matériel utilisé) et qualitatif (qualité paysagère, fonctions et usages des lieux, fréquentation, problématiques). Pour réaliser ce travail,

la commune a accueilli en mars dernier Marion DANIEL, jeune paysagiste en charge de la mission Développement Durable de la commune.

Pour la suite de la démarche, un zonage des espaces verts stéphanois va être réalisé afin de les classer et de pouvoir donner des prescriptions d'entretien adaptées à chaque type d'espace, en adéquation avec ses usages, en favorisant l'environnement dès que possible et avec une utilisation raisonnée des ressources.

Par exemple, sur la commune, le monument aux morts nécessitera un entretien plus soutenu que d'autres espaces moins fréquentés. Dans le premier cas, l'objectif esthétique est élevé tandis que dans le deuxième, on pourra avant tout favoriser l'objectif environnemental. Cela contribue à apporter une diversité d'ambiances dans la ville, de la plus horticole marquant le savoir-faire des jardiniers, à la plus naturelle plus favorable à la biodiversité.



La gestion différenciée stéphanoise souhaite conserver sa particularité horticole, mais en la ciblant mieux sur des sites stratégiques de la commune, bien visibles du public. Ainsi, certains sites vont pour l'instant peu changer à Saint Etienne de Montluc. Mais pas à pas, nos espaces verts vont évoluer. Tout en conservant le savoir-faire de nos jardiniers, ils intégreront des pratiques de gestion alternatives plus favorables à l'environnement, ce qui va modifier l'esthétique de nos espaces publics.

Le but de la gestion différenciée est de graduer nos savoir-faire et le temps à passer pour valoriser tous les espaces selon leurs usages : plantations, circulations et mobiliers seront adaptés et permettront un entretien de qualité lié aux objectifs déclinés par la gestion différenciée.

## « Zéro phyto » et santé pour tous

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'appliquer de produits phytosanitaires sur les espaces publics, à l'exception du cimetière, car ces produits ont été reconnus comme cancérogènes et destructeurs pour la biodiversité. L'arrêt des pesticides en ville est donc un bénéfice pour notre santé. En revanche, la végétation spontanée peut désormais se développer plus facilement, c'est pourquoi on l'observe aujourd'hui sur nos trottoirs. Ces « mauvaises herbes » sont souvent perçues comme le signe d'un manque d'entretien. Mais le passage au « zéro phyto » entraîne un changement profond dans la manière de désherber nos espaces publics (nouvelles méthodes de travail, qui nécessitent aussi plus de temps). La gestion différenciée, au-delà de ses bénéfices pour l'environnement, est aussi un outil de management et de planification, pour faciliter l'adaptation des jardiniers à ces nouveaux enjeux.

En tant que citoyens, le « zéro phyto » implique aussi que nous acceptions que la nature soit plus présente en ville, jusque sur nos trottoirs. **A partir du 1er janvier 2019, l'interdiction des pesticides aux collectivités va s'étendre aux particuliers. L'occasion pour tous de jardiner autrement pour laisser une plus grande place à la nature.**



### Les jardiniers, acteurs de la gestion différenciée

Le Service des Espaces Verts (SEV) de Saint Etienne de Montluc, ce sont 9 agents répartis en 3 équipes, qui entretiennent plus de 12 hectares au quotidien, du complexe sportif aux massifs du centre-bourg en passant par le jardin public. Leurs missions quotidiennes sont le fleurissement, le désherbage, la gestion des espaces enherbés, des haies et des arbres... Mais ils consacrent aussi un temps important au nettoyage des sites (déchets, déjections canines, vandalisme sur les végétaux ou sur le mobilier urbain).

Les 9 jardiniers du SEV ont été impliqués dès le début de la démarche de la gestion différenciée. Plusieurs ateliers ont été réalisés en salle et sur les sites afin de poser ensemble le diagnostic. Leur participation est essentielle car ce sont eux qui demain appliqueront le plan de gestion différenciée sur le terrain.



### Un projet défini en concertation avec les Stéphanois

Via le Comité de Suivi de l'Agenda 21 local, les habitants sont aussi impliqués dans la gestion différenciée. Cette instance consultative, composée d'élus et d'habitants engagés dans la démarche de développement durable de la commune, participe à la réflexion globale sur la gestion différenciée. Elle se réunira début décembre sur cette thématique.

### Des pratiques de gestion alternatives bientôt visibles sur nos espaces verts.

Voici quelques exemples des pratiques d'entretien alternatif que vous serez amenés à rencontrer sur les espaces verts stéphanois :

#### - Fleurissement alternatif

Bientôt, la ville se tournera vers un fleurissement plus durable en augmentant le nombre de massifs composés avec des plantes vivaces et locales. Elles ne nécessitent en général pas d'intrants chimiques, ni d'arrosage contrairement aux annuelles très gourmandes en eau. Elles sont plus résistantes et ne doivent pas être remplacées chaque année, réduisant la quantité de déchets verts produits.



#### INTÉRÊTS

##### Plantes vivaces (qui vivent au minimum 2 ans) :

- Moins de déchets verts par rapport à des plantes annuelles qui nécessitent d'être remplacées deux à trois fois par an

##### Plantes locales :

- Moins d'arrosage et d'engrais chimiques
- Plus adaptées au climat et au sol
- Plus favorables à la biodiversité



#### - Désherbage alternatif et tolérance aux plantes spontanées

#### INTÉRÊTS

Préservation de l'eau, santé des citoyens, sauvegarde de la biodiversité



**Désherbage alternatif :** manuel (arrachage à la main ou à la binette), mécanique ou thermique. Ces méthodes sont efficaces mais demandent du temps et des passages réguliers et sont des activités pénibles.

#### Enherbement des surfaces minérales :

Parfois, de grandes surfaces minérales doivent être désherbées manuellement ou mécaniquement. Mais cet entretien est parfois réalisé plus par habitude que par réel besoin, par

exemple sur une surface où le public ne marche pas. Dans ce cas, on peut enherber cette surface. Cela contribue à augmenter la surface végétalisée sur la commune, et le gestionnaire devra tondre plutôt que désherber, activité moins pénible.

**Tolérance aux mauvaises herbes :** Les mauvaises herbes font parties de la biodiversité et sont donc favorables à l'environnement. Pourquoi nous dérangent-elle alors qu'elles sont le signe d'un bon état sanitaire de nos espaces publics, puisque ceux-ci n'ont pas été traités par des produits dangereux ? Attention, cela ne signifie pas que l'on va laisser les herbes pousser sans aucun contrôle ! Cela signifie qu'on va être moins strict dans le désherbage. En plus de l'obligation zéro phyto, la volonté de la commune est de mieux respecter l'environnement et elle a pour cela décidé de tolérer un peu plus d'herbes qu'avant.

#### • Semis ou plantations des pieds de mur

##### INTÉRÊTS

- Fleurissement des rues (grimpanes, petites fleurs...)
- Remplacement des « mauvaises herbes » par des plantes appréciées
- Favorable à la biodiversité
- Pas d'arrosage ni d'intrants



**Semis ou plantation des pieds de mur :** Comme pour les surfaces minérales, on peut fleurir les linéaires de murs lorsque cela ne présente aucune gêne ou contrainte sécuritaire (plantes grimpanes, petites fleurs...). On remplace les plantes indésirables par des plantes appréciées. Il s'agit d'un type de fleurissement alternatif, permettant en plus de supprimer le désherbage à certains endroits. Ces plantations ne nécessitent aucun arrosage ni intrant.



#### • Prairies, prairies fleuries

##### INTÉRÊTS

- Véritables zones refuges pour la biodiversité (insectes auxiliaires, végétation locale...)
- 1 à 3 coupes par an : moins de carburant, moins de bruit, moins de temps passé pour les jardiniers
- Pas d'arrosage contrairement à de nombreuses pelouses
- Fleurissement de la commune (prairies FLEURIES)



**Prairie de fauche :** au lieu d'être tondue régulièrement, l'herbe est coupée une à trois fois par an seulement. Ce mode de gestion des surfaces enherbées est le plus favorable à l'environnement car il constitue de véritables zones refuge pour la faune. Il demande peu de consommation de carburant, et pas d'eau.

**Prairie fleurie :** il s'agit du semis d'un mélange de graines de plantes fleuries, avec une fauche une seule fois par an. Elles sont très favorables aux insectes pollinisateurs, surtout lorsqu'elles se composent d'espèces indigènes. Elles ont un intérêt ornemental par leur caractère fleuri, mais ne demandent aucun arrosage ni intrant.

Il est possible, sur un même site, de pratiquer à la fois la tonte, la fauche et le semis de prairie fleurie : on maintient la tonte aux endroits qui servent d'aires de repos et de jeux ; en revanche les abords du site peuvent être laissés en prairies. Cela est favorable à l'environnement tout en conservant l'accessibilité par un entretien ciblé sur les parties les plus fréquentées du site. On parle alors de tonte différenciée.

Bien sûr, le fleurissement de Saint Etienne de Montluc fait partie des fiertés de la commune et représente le savoir-faire de ses jardiniers. La volonté de la commune n'est pas de le faire disparaître. Mais il est possible de réinventer la vitrine de la ville : Saint Etienne de Montluc peut être à la fois une commune fleurie et une ville reconnue pour son accueil de la nature en ville, en faveur de tous, biodiversité comme habitants.

# Événements à venir !

## DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

### LOTO

14 h, Espace Montluc

La J.S basket organise un Loto ouvert à tous. De nombreux lots sont à gagner : un Pc portable, une Tv 80cm, un overboard, une tablette, un VTT, une trottinette électrique, des bons d'achats, des paniers garnis etc.



Sandwichs, gâteaux, bonbons et bar sur place.

Tarifs : 1 carte 3 € / 3 cartes 8 € / 6 cartes 15 €

Organisation : J.S basket



Contact J.S basket  
lenaïc.sorin@gmail.com / 06 80 13 20 83

## MARDI 11 DÉCEMBRE

### CONFÉRENCE «LES VALEURS DU TRAVAIL : D'HIER À AUJOURD'HUI

20 h , salle Malraux, Manoir

D'hier à aujourd'hui, les idéologies liées à la valeur «travail» ont changé. La crise de l'emploi, la politique de croissance, la question du partage des richesses, etc. Franck HERMANN, pédagogue stéphanois, nous propose une réflexion sur le sens de ce que l'on produit aujourd'hui.



Gratuit

Organisation : Scolie



Contact Scolie  
contact@scolie.fr / www.scolie.fr

## SAMEDI 15 DÉCEMBRE

### EXPOSITION / PORTES OUVERTES

10 h 30 à 16 h 30, Salle des Loisirs

L'ALSEM Section Vannerie vous propose de découvrir l'Art de la vannerie amateur à St Etienne de Montluc. Apprendre, avec le châtaignier et l'osier, les techniques de base de nos ancêtres.



Depuis 2012 à St Etienne de Montluc, d'octobre à avril, nous nous retrouvons pour la fabrication de nos œuvres vannières. C'est un moment de convivialité et d'échanges de procédés.

Entrée libre et gratuite

Organisation : ALSEM Vannerie



christine.jans@orange.fr  
06 48 18 98 82

## MARDI 11 DÉCEMBRE

### CINÉ-CONCERT TOIMOINOUS

10 h 15 et 14 h 30, Espace Montluc  
Réservé aux scolaires stéphanois (de la PS au CP)

La richesse graphique et narrative des cinq courts-métrages au programme de ce ciné-concert compose la trame sur laquelle les musiciens ont tissé leur univers musical singulier. Un savant et facétieux équilibre entre mélodies et bruitages qu'ils interprètent en direct sur scène, à la façon d'un concert, pendant la projection des films.



Gratuit.

Organisation : Mairie



Mairie de Saint Etienne de Montluc  
02 40 86 96 37

## JEUDI 13 DÉCEMBRE

### ARTS DU CIRQUE CARRÉ COMME UN BALLON

10 h 15 et 14 h 30, Espace Montluc  
Réservé aux scolaires stéphanois (du CE1 au CM2)

Monsieur HUS est un grand enfant qui nous vient du cirque. Il nous plonge dans un univers farfelu où la poésie est reine. Entre la légèreté de la bulle et le poids de la chute, il nous propose un spectacle participatif, joyeux et décalé où se mêlent jonglerie, magie et poésie.



Gratuit

Organisation : Mairie



Mairie de Saint Etienne de Montluc  
02 40 86 96 37

## JEUDI 13 DÉCEMBRE

### INAUGURATION DU CENTRE-BOURG



**Ouvert à tous**

Organisation : Mairie

Mairie de Saint Etienne de Montluc  
02 40 86 96 37

## DU 21 AU 23 DÉCEMBRE

### TOURNOIS DE NOËL EN SALLE

Le 21 décembre à partir de 19 h, les 22 et 23 décembre à partir de 9 h, Complexe sportif de la Guerche.

Le FC Stéphanois organise ses traditionnels tournois de Noël en salle. Les festivités débiteront vendredi par le tournoi de l'amitié, organisé par les seniors du club. Les fonds serviront au financement de la recherche médicale à travers l'association «Clem Action» et se poursuivront samedi avec le tournoi U9 et dimanche avec les tournois U14 et U15.



Entrée libre et gratuite / Ouvert à tous.

Organisation : FC Stéphanois

06 85 85 74 48 / fo-du44@hotmail.fr  
www.fcstephanois.fr

## MARDI 2 ET JEUDI 4 JANVIER

### LECTURES D'ALBUMS

De 10 h 30 à 11 h 30, Bibliothèque municipale.

Des lectures d'albums sont organisées à la Bibliothèque pour les enfants accompagnés de leurs parents,

Gratuit

Organisation : Bibliothèque

Bibliothèque  
02 40 86 9 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net



## DIMANCHE 18 NOVEMBRE

### CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

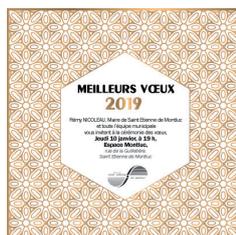
Jeudi 10 janvier  
19 h, Espace Montluc

Tous les Stéphanois sont conviés à la cérémonie officielle des vœux du Maire, jeudi 11 janvier 2018 à 19 h, à l'Espace Montluc rue de la Guilletière.

Gratuit

Organisation : Mairie

Mairie de Saint Etienne de Montluc  
02 40 86 96 37



## SAMEDI 19 JANVIER

### COMÉDIE MUSICALE « 7 RUE DES VOILES » ECHOS DE SCÈNE

20 h 30, Espace Montluc

7, rue des Voiles, c'est l'histoire d'une colocation mouvementée entre quatre jeunes qui cherchent leur voie et dans laquelle est accueilli un personnage mystérieux.



Cette comédie traite des départs dans la vie : les tout premiers... et les nouveaux. Humour, énergie, chaleur et fantaisie : c'est notre menu ! La troupe d'Echos de scène composée d'une trentaine d'artistes, née il y a 26 ans, se veut intergénérationnelle. En 2017 elle a intégré avec bonheur de jeunes recrues pleines de talents.

Tarifs : sur place 12 € (tarif normal) et 10 € (tarif réduit) / en pré-vente\* 10 € à la Bibliothèque municipale.

Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com) et dans les points billetterie de ses distributeurs.

Organisation : Mairie

Mairie de Saint Etienne de Montluc  
02 40 86 96 37

## VENDREDI 25 JANVIER

### CONFÉRENCE «LES DANGERS LIÉS À INTERNET»

20 h 30, Salle des Loisirs

Présentation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...) plébiscités par les jeunes. Sensibilisation aux usages et dangers d'Internet. Des conseils seront donnés aux parents afin d'avoir de bons usages d'internet et d'en éviter les pièges.



Conférence interactive assurée par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ).

Public adulte / Durée : 1 h 30

Intervention gratuite, sur réservation auprès de la Bibliothèque.

Organisation : Bibliothèque

bibliotheque@st-etienne-montluc.net  
02 40 86 97 35

Plus d'informations sur le site Internet :  
[www.st-etienne-montluc.net](http://www.st-etienne-montluc.net)

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :



Dates limites

- Actu de février : vendredi 21 décembre pour une distribution du 29 au 30 janvier
- Actu de mars : vendredi 25 janvier pour une distribution du 1<sup>er</sup> au 4 mars

# Instantanés



Kervegan's  
Celtomania  
Vendredi 19 octobre



Citoyen(S)oldats  
Lectures théâtralisées  
Vendredi 9 novembre



Cérémonie de commémoration  
du centenaire de l'Armistice  
Dimanche 11 novembre



Le centenaire 14-18  
à travers les films  
Mardi 13 novembre



Exposition annuelle  
des peintres de l'ALSEM  
17, 18 et 24, 25 novembre

Journée Jeux en famille !  
Organisé par la FCPE  
Dimanche 18 novembre

Exposition La Loire-Inférieure  
dans la Grande Guerre  
Du 17 au 23 novembre

Opération « Nettoyons la ville »  
Samedi 17 novembre

Sensibilisation au compostage  
au restaurant scolaire  
Lundi 19 novembre



Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.